

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Religions- und Kulturgeschichte = Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle = Rivista svizzera di storia religiosa e culturale

**Band:** 110 (2016)

**Artikel:** De part et d'autre du Jura: bilan et perspectives d'une histoire religieuse franco-suisse (1780-1914)

**Autor:** Petit, Vincent / Wermeille, Jean-Luc

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-772422>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# De part et d'autre du Jura: bilan et perspectives d'une histoire religieuse franco-suisse (1780–1914)

Vincent Petit/Jean-Luc Wermeille

Cet article dont les auteurs mesurent et assument le caractère incomplet cherche à la fois à proposer des hypothèses programmatiques, avancer des pistes archivistiques et fournir quelques données informatives susceptibles d'être utiles aux chercheurs français et suisses.<sup>1</sup> Il entend donc suggérer quelques axes de recherche, sans prétendre à une quelconque exhaustivité, pour amener une meilleure connaissance de cette histoire religieuse<sup>2</sup> qui n'en est qu'à ses débuts, et encourager les initiatives.<sup>3</sup>

Le Jura,<sup>4</sup> au contraire d'autres espaces frontaliers,<sup>5</sup> a peu fait l'objet d'investigations transnationales. C'est que si la frontière qui le traverse n'est pas une limite culturelle et linguistique, elle est une limite politique fixe pour l'essentiel depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et en partie, une limite confessionnelle depuis le

<sup>1</sup> Les auteurs tiennent à remercier le prof. Christian Sorrel et le dr. Bertrand Forclaz pour leur relecture critique et amicale.

<sup>2</sup> Maurice Rey (dir.), *Histoire des diocèses de Besançon et de Saint-Claude*, Paris 1977; Philippe Boutry, *Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars*, Paris 1986; Vincent Petit, *Catholiques et Comtois. Liturgie diocésaine et identité régionale au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris 2011; Guy Bedouelle/François Walter, *Histoire religieuse de la Suisse. La présence des catholiques*, Paris/Fribourg 2000; Urs Altermatt, *Katholizismus und Moderne. Zur Sozial- und Mentalitätsgeschichte der Schweizer Katholiken in 19. und 20. Jahrhundert*, Zürich 1989 (traduction française: *Le catholicisme au défi de la modernité. L'histoire sociale des catholiques suisses aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Lausanne 1994; Francis Python, *Le coreligionnaire étranger: catholicisme français et catholicisme suisse*, in: Michel Lagrée (e.a.), *Religion par-delà les frontières*, Paris 1997, 37–51.

<sup>3</sup> Voir par exemple Laurent Ducerf/Vincent Petit/Manuel Tramaux (dir.), *Dictionnaire du Monde Religieux dans la France Contemporaine. Vol. 12: La Franche-Comté*, Paris 2016 et le *Dictionnaire historique de la Suisse* disponible sur internet ([www.hls-dhs-dss.ch](http://www.hls-dhs-dss.ch)).

<sup>4</sup> Pour dissiper tout malentendu, nous entendons par arc jurassien les espaces qui relèvent administrativement des actuels départements français du Territoire de Belfort, du Doubs, du Jura et de l'Ain, des cantons suisses du Jura, de Neuchâtel, de Vaud et de Genève et de la partie francophone de celui de Berne.

<sup>5</sup> Frédéric Meyer/Sylvain Milbach (dir.), *Les échanges religieux franco-italiens 1760–1850, Actes de la journée d'études organisée à Chambéry les 11 et 12 mai 2007*, Chambéry 2010.

XVI<sup>e</sup> siècle. L'histoire contemporaine des deux versants du Jura pourrait ainsi se lire comme un déchirement progressif, religieux d'abord, puis politique et administratif, et enfin économique et social. Cette lacune pointe aussi l'absence de collaboration entre milieux universitaires et sociétés savantes des deux côtés de la frontière, et donc l'inexistence de structures communes qui permettraient de faciliter les échanges et de faire connaître les publications. Certes, quelques projets éditoriaux ont été tentés mais sans réel succès:<sup>6</sup> les études consacrées à l'époque moderne et contemporaine suivent un schéma étroitement national, souvent en négligeant les questions religieuses.

En outre, la démarcation politique et confessionnelle pose la question de l'unité de l'arc jurassien: s'il convient de prendre en compte les limites cantonales, départementales, diocésaines – qui servent le plus souvent aux historiens à baliser leur terrain d'étude,<sup>7</sup> il ne faut pas négliger les identités locales, rurales ou urbaines, l'image que se font certains groupes sociaux ou politiques transfrontaliers, ainsi que l'imaginaire propre à la frontière. Les rapports entre les deux côtés des monts Jura n'ont jamais cessé: Genève constitue une nouvelle Jérusalem pour les protestants français, comme Fribourg pour les catholiques qui y trouvent refuge en 1791, en 1827–30, lors de l'expulsion des congrégations en 1880 et en 1901–1904, et bien entendu pendant les deux conflits mondiaux; la région lémanique au sud, la région jurassienne au nord sont des espaces profondément interpénétrés. Mais ces rapports évoluent avec le temps au gré des tribulations politiques et de la détermination des frontières. De la Contre-Réforme à la Révolution française, le catholicisme du nord du Jura est tourné vers celui du saint Empire (germanophone) plus que vers Fribourg avec des liens étroits vers d'autres régions d'influence habsbourgeoise comme la Franche-Comté et l'Alsace – d'où la présence de nombreux curés francs-montagnards dans la région de Belfort par exemple, d'autant plus que le nord du Jura et le sud de l'Alsace font alors partie du diocèse de Bâle. C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que s'intensifient les liens avec Fribourg.

### *Frontières religieuses, frontières politiques*

L'émergence de la modernité correspond à la définition d'un Etat aux contours stables et d'un espace politique unitaire de plus en plus clos qui conclut l'achèvement d'un long processus d'adéquation progressive entre les frontières religieuses et les frontières politiques nationales et infranationales. La Révolution française provoque une recomposition politique et spatiale de l'arc jurassien, fixée à

<sup>6</sup> Jean-Claude Dumas/Laurent Tissot, *L'Arc jurassien. Histoire d'un espace frontalier*, Vesoul/Yens-sur-Morges 2004; *L'arc jurassien, frontière ou interface?* Actes du colloque de la Fédération des Sociétés Savantes de Franche-Comté, organisé par la Société d'Émulation du Doubs (13 et 14 avril 2012), Besançon 2012.

<sup>7</sup> Clément Crevoisier/Philippe Hebeisen (dir.), *Atlas historique du Jura Cercle d'études historiques*, Porrentruy 2012.

peu de choses près en 1815: désormais il est traversé du nord au sud par une limite entre deux Etats distincts (la France d'un côté, la nouvelle Confédération fondée sur le pacte fédéral du 7 août 1815 de l'autre) sur laquelle se calent les délimitations religieuses. Le caractère nouveau de cette délimitation et son caractère en partie confessionnel – puisque les districts septentrionaux de l'Ancien Evêché sont catholiques comme la France voisine – n'excluent toutefois pas les échanges, en particulier religieux. En 1790, la France est découpée en départements: le Haut-Rhin issu de l'Alsace, le Doubs et Jura issus de la Franche-Comté, l'Ain produit de la réunion de la Bresse, du Bugey, de la Dombes et du Pays de Gex. Les événements révolutionnaires, préparés et relayés par les réseaux politiques – on pense ici au rôle du Club helvétique<sup>8</sup> – entraînent nombre de fluctuations, que ce soit l'annexion de Montbéliard (1793) et de Mulhouse (1798), la création du département du Mont-Terrible en 1793 intégré au Haut-Rhin en 1800, et celle du département du Léman (Genève) en 1798. La principauté de Neuchâtel est offerte au maréchal Berthier en 1806. La chute de l'Empire provoque quelques flottements: en 1814, le comte de Scey-Montbéliard caresse l'idée de ressusciter un Etat franc-comtois sous la protection de l'empire d'Autriche, et en juillet 1815, une partie du Haut-Doubs est brièvement occupée par les armées helvétiques.<sup>9</sup> Mais dès lors, la frontière entre France et Suisse se stabilise définitivement: l'ancien ressort du département du Mont-Terrible est partagé entre la France (Montbéliard, rattaché au département du Doubs en 1816) et la confédération (l'ancien évêché de Bâle est rattaché au canton de Berne); la France cède six communes du pays de Gex au profit du canton de Genève ce qui

<sup>8</sup> Sur l'influence française sous la période révolutionnaire, voir Jean-René Suratteau, *Le département du Mont-Terrible sous le régime du Directoire (1795–1800): étude des contacts humains, économiques et sociaux dans un pays annexé et frontalier* (Annales littéraires de l'Université de Besançon 71), Paris 1964; Jean-René Suratteau, *L'intervention française dans le Jura et en Suisse (1792–1798): histoire et historiographie*, in: *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, 1978, 191–219; Jean-René Suratteau, *Deux documents sur la Révolution dans l'ancien Evêché de Bâle*, in: *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, 1974, 411–414; Alfred Rufer, *La Suisse et la Révolution française*, recueil préparé par Jean-René Suratteau, Paris 1974; Jean-René Suratteau, *Le Mont-Terrible pendant la Révolution française*, in: *L'information historique*, 1 (1969), 38–42; Alfred Rufer/Jean-René Suratteau, *La République rauracienne vue par les informateurs de l'Autriche: correspondance inédite des archives de Vienne*, in: *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, Porrentruy 1967; Victor Erard, *De l'Ancien Régime à la Révolution dans l'Evêché de Bâle: causerie faite à l'assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation le 29 avril 1989, à Delémont*, in: *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, 1989, 349–375; André Bandelier, *Des Lumières à la Révolution: le Jura et les confins franco-helvétiques dans l'histoire*, Neuchâtel 2011; *Journal de Dom Moreau, Bernardin de Lucelle, du 21 avril 1792 au 27 janvier 1793* publié et annoté par Casimir Folletête, Fribourg 1899, *Documents inédits sur la Révolution française dans l'ancien Evêché de Bâle*; *Documents inédits sur l'histoire de la révolution dans l'évêché de Bâle (1793–1798). Rapports de l'émissaire bernois (Bischof) dans l'évêché*, Porrentruy 1898, *Documents inédits sur la Révolution française dans l'ancien Evêché de Bâle*.

<sup>9</sup> D. Borel, *Troupes neuchâteloises en Franche-Comté*, in: *Revue Militaire Suisse*, 11 (1985), 491–501.

lui assure une continuité territoriale avec le canton de Vaud et le reste de la confédération; le Cerneux-Péguignot est cédé au canton de Neuchâtel.

Même si elle est désormais révolue, l'extension de la législation française à la faveur de l'époque révolutionnaire et napoléonienne, a laissé une forte empreinte en Suisse qui n'a pas encore été assez mise en valeur, en particulier dans le domaine religieux (délimitation et organisation des paroisses et des consistoires, application de la réglementation concordataire sur le calendrier, l'état-civil...). Cette influence a-t-elle été consentie ou subie? Comment s'est-elle perpétuée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle? Il faudrait davantage étudier le rôle de certains groupes sociaux, par exemple celui des vétérans ou des fonctionnaires de l'Empire dans la diffusion de l'anticléricalisme et l'élaboration d'un radicalisme qui triomphera en Suisse en 1848. Peut-on imputer à l'influence française la reviviscence d'une idéologie régaliste (gallicane) chez certains prêtres ou certains pasteurs? Quels ont été les effets, sur le long terme, de la sécularisation de certaines abbayes et de la suppression des seigneuries ecclésiastiques? Que sont devenus les religieux dispersés par les armées révolutionnaires? Où et comment se sont-ils reclassés? Que sont devenus les bibliothèques, le mobilier culturel...?

D'autre part, la constitution, même provisoire, d'entités administratives à cheval entre les deux versants du Jura, dans le pays de Gex et dans la Porte de Bourgogne, a permis de renforcer des liens économiques et culturels que la séparation de 1815 ne tranchera pas immédiatement: on pense ici à des familles binationales voire de couples mixtes.

Les circonscriptions religieuses suivent un processus analogue à celui qui a affecté les frontières administratives et politiques. Les délimitations au nord et au sud de l'Arc jurassien sont longtemps très incertaines, situées qu'elles sont aux confins des zones d'influence concurrentes. Au sud, la sécularisation de l'abbaye de Saint-Claude donne naissance en 1742 à un évêché suffragant de Lyon<sup>10</sup> et les doyennés de Moirans et de Grandvaux (soit sept paroisses) sont soustraits au diocèse de Besançon pour être donnés au nouveau diocèse qui ne compte que 88 paroisses. Plus au sud, les paroisses de l'actuel département de l'Ain relèvent des diocèses de Lyon, de Genève, de Belley, de Saint-Claude et même de Mâcon. Au nord, Belfort, française depuis 1648, relève déjà de l'archidiocèse de Besançon et nombre de religieux ou maître d'écoles qui proviennent de Franche-Comté. L'échange de paroisses avec le diocèse de Bâle en 1779–82 permet à celui de Besançon de s'étendre en Haute-Alsace (district de Phaffans et des Montreux) contre l'abandon des paroisses du doyenné d'Ajoie.<sup>11</sup>

La Révolution et le vote de la Constitution civile du clergé induisent un profond bouleversement. De nouveaux diocèses, correspondant aux nouveaux départements, sont créés: celui du Doubs à Besançon, de Haute-Saône à Vesoul,

<sup>10</sup> Bernard Hours, La création du diocèse de Saint-Claude ou les vicissitudes d'une sécularisation (1634–1742), in: *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, 70 (1984), 317–334.

<sup>11</sup> Damien Bregnard, L'échange de paroisses entre le prince-évêque de Bâle et l'archevêque de Besançon 1779–1782, *Bulletin de la société belfortaine d'émulation*, n° 95, année 2004.

du Jura à Saint-Claude – mais le siège est disputé par Lons, Arbois et Poligny, du Haut-Rhin à Colmar – mais l'évêque Berdolet, élu en 1796, réside à Phaffans ou à Soultz. Toutefois, le siège de Besançon conserve une certaine prééminence puisqu'il est à la tête de l'arrondissement de l'Est qui s'étend sur huit départements dont le Jura, la Haute-Saône et le Haut-Rhin.

La conclusion du Concordat en 1801 suscite une nouvelle géographie religieuse. Besançon redevient un archidiocèse qui englobe les trois départements comtois (Doubs, Jura, Haute-Saône). En outre l'archevêque de Besançon se trouve à la tête d'une des dix provinces ecclésiastiques, avec pour suffragants les diocèses d'Autun, Dijon, Metz, Nancy et Strasbourg. Le département de l'Ain est rattaché à l'archidiocèse de Lyon et le Haut-Rhin à celui de Strasbourg. Le concordat de 1817 entré en vigueur en 1823, entraîne la création des diocèses de Belley (correspondant au département de l'Ain) et de Saint-Claude (correspondant au département du Jura).

La réorganisation concordataire amène une adéquation complète entre délimitations religieuses et délimitations politiques. Les diocèses de Lausanne et de Bâle ne sont plus suffragants de Besançon. Les paroisses du décanat de Saint-Guillaume (Jougne, Les Hôpitaux et Les Longevilles) sont distraites du diocèse de Lausanne et rattachées à celui de Besançon. En 1806, la principauté de Neuchâtel est soumise à la juridiction de l'archevêque de Besançon, jusqu'en 1814. Enfin, en 1819, le Cerneux-Péquignot est détaché du diocèse de Besançon pour être incorporé à celui de Lausanne. Le rattachement de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne en 1871 fait que le diocèse de Besançon s'agrandit avec la partie restée française du Haut-Rhin, c'est-à-dire l'actuel Territoire de Belfort.

Côté suisse, les frontières religieuses ont été profondément affectées par la Réforme. Au nord, l'évêque de Bâle se réfugie à Porrentruy, qui relève du diocèse de Besançon jusqu'en 1779–82, puis en 1792, fuyant l'avancée des armées françaises, à Constance. En mars 1828, un Concordat entre les États de Lucerne, Berne, Soleure et Zoug et le Saint-Siège permet de fixer les frontières du diocèse: à cette occasion, la ville de Soleure est désignée comme le siège du diocèse de Bâle. Le nouveau territoire diocésain comprend les régions traditionnellement catholiques que sont Lucerne, Zoug, le Jura, Soleure. Au sud, la région lémanique a elle aussi été bouleversée par la Réforme, puisque l'évêque de Genève s'est réfugié à Annecy, et l'évêque de Lausanne à Fribourg à partir de 1614. Avec le Concordat de 1801, le titre d'évêque de Genève passe à l'évêque de Chambéry jusqu'à ce qu'en 1819, Pie VII détache les paroisses catholiques du canton de Genève pour les incorporer au diocèse de Lausanne, malgré la résistance de l'archevêque et surtout de l'abbé Jean-François Vuarin, curé de Genève. En 1821, à la demande du gouvernement genevois, le pape donne à l'évêque de Lausanne le titre d'évêque de Genève. La question d'une résurrection d'un siège épiscopal dans la cité de Calvin nourrit l'hostilité des autorités politiques lorsque le pape nomme l'abbé Gaspard Mermillod évêque *in partibus* d'Hébron et évêque auxiliaire de Genève en 1864. Sa nomination au poste de vicaire aposto-

lique de Genève, le 16 janvier 1873, amène son expulsion de Suisse, qui ne cesse qu'en 1883 date à laquelle il est nommé évêque de Lausanne et Genève. Ce n'est qu'à partir de 1924 que le siège porte le nom de diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg suite à l'érection en cathédrale de la collégiale Saint-Nicolas de Fribourg. En dépit de ces vicissitudes, le territoire du diocèse n'a presque pas changé depuis 1819, mis à part le rattachement du Jura méridional et de l'ancien canton de Berne au diocèse de Bâle, en 1828 et 1864.

Quel est l'impact, s'il y en a un, des échanges de paroisses sur les différentes identités diocésaines? Quelle est l'articulation entre structure diocésaine et vicariats cantonaux? Les conséquences à long terme du déplacement éventuel des prêtres qui les desservaient, particulièrement au moment du Concordat,<sup>12</sup> n'ont pas été mises en lumière.

En France, le protestantisme est officiellement toléré depuis la fin de l'Ancien Régime. Après le démantèlement des institutions de l'Eglise d'Etat en 1793, et une période de persécution, l'Eglise de Montbéliard, privée de toute autonomie dans le cadre de l'organisation concordataire, est rattachée au consistoire général de Strasbourg qui nomme les pasteurs et les inspecteurs. L'inspection ecclésiastique de Montbéliard, définitivement constituée en octobre 1804, compte cinq consistoires (Montbéliard, Héricourt, Blamont, Audincourt et Saint-Julien), soit trente paroisses réparties sur les deux départements de la Haute-Saône et du Haut-Rhin (à partir de 1816, du Doubs). Cette situation administrative dure jusqu'à l'annexion de l'Alsace-Moselle en 1871. A cette date, l'église luthérienne de Montbéliard est réorganisée, ce qui est l'objet de débats entre libéraux et orthodoxes, sur la question du rapport à Paris et celle de l'union avec l'Eglise réformée. Le synode de juillet 1872 aboutit à la création de l'Eglise Evangélique Luthérienne de France (EELF), composée de deux inspections autonomes (Paris et Montbéliard) reliées par un synode général triennal et les pasteurs sont dorénavant élus par les consistoires. Les pasteurs sont désormais formés à la faculté mixte de théologie de Paris qui fonctionne à partir de 1878.

Les réformés bénéficient à Besançon d'un pasteur dès 1798 et d'un lieu de culte dès décembre 1803. L'Eglise consistoriale de Besançon se constitue en 1830 et s'étend sur le Doubs, le Jura, la Haute-Saône, la Côte d'Or et la Saône-et-Loire. Côté suisse, les églises réformées sont organisées au niveau cantonal même si perdurent des zones d'influence particulières liées aux réformateurs: celle de la ville de Berne s'est fait sentir dans tout l'ouest de la Suisse, en Haute-Savoie et dans l'Ain, en concurrence avec Genève. Chaque canton a son Eglise officielle liée à l'Etat. Les tensions avec l'Eglise officielle et les autorités politiques ont amené la fondation d'Eglises dissidentes, comme l'Eglise du Témoignage (1823) ou la Société évangélique (1831) dans le canton de Genève, ou la bipartition des structures ecclésiales, avec la création des Eglises évangé-

<sup>12</sup> Jean-Pierre Renard, *Le clergé paroissial dans les arrondissements de Delémont et de Porrentruy avant et après la réorganisation de 1802–1804*, Saignelégier 2009.

liques libres dans le canton de Vaud (1845–1847), à Genève (1849) et dans celui de Neuchâtel (1873), en concurrence avec les Eglises nationales de ces cantons. Ces Eglises protestantes indépendantes étaient généralement proches du mouvement du Réveil, d'inspiration piétiste, apparu dès 1810.<sup>13</sup>

### *Une diversité religieuse grandissante*

Il s'agit sans doute d'un anachronisme que d'insister trop sur les limites administratives ou politiques. Tout aussi anachronique serait de présumer une homogénéité et une unanimité absolue qui occulteraient les différents modes de coexistence religieuse: mariages mixtes, conversions, pratiques syncrétiques, sur lesquelles il y a peu d'études. Toutefois la frontière confessionnelle est un fait, même si elle n'est pas hermétique et même si elle souffre souvent d'exceptions locales.

Au nord de la frontière, la France est catholique alors que les populations des cantons de Vaud, de Genève et de Neuchâtel sont majoritairement de confession réformée. Toutefois, demeurent quelques enclaves catholiques, soit des paroisses qui ont résisté à la Réforme – le Landeron<sup>14</sup> et Cressier dans le canton de Neuchâtel –, soit des annexions ultérieures qui bénéficient de la liberté religieuse – les communes sardes réunies au canton de Genève en 1816 ou le Cerneux-Péquignot rattaché au canton de Neuchâtel et au diocèse de Lausanne. Parce qu'Echallens formait un bailliage mixte sous la souveraineté de Berne et Fribourg coexistent tant bien que mal catholiques et protestants: les églises d'Assens et de Villars-le-Terroir, par exemple, disposaient toutes deux de deux chaires, l'une pour le pasteur, l'autre pour le curé. Lorsqu'ils célébraient dans l'église commune, les réformés d'Assens cachaient le tabernacle et les statues de saints derrière un rideau noir!<sup>15</sup> A côté des minorités confessionnelles catholiques dans les cantons protestants de Neuchâtel, Vaud, Genève et Berne, on compte aussi une importante minorité protestante dans le canton de Fribourg. Il s'agit de la région de Morat et du Vully. Cette zone a formé une seigneurie savoyarde du XIII<sup>e</sup> siècle à 1476, puis un bailliage commun de Berne et Fribourg jusqu'en 1798. En 1803, contre le gré de la ville de Morat qui aurait préféré son rattachement à Berne, le territoire fut attribué au canton de Fribourg. Au nord de l'arc jurassien la situation religieuse s'inverse: les districts de Delémont, de Porrentruy et des Franches-Montagnes sont très majoritairement catholiques

<sup>13</sup> Jean-Daniel Morerod/Pierre-Olivier Léchet et al. (dir.), *Cinq siècles d'histoire religieuse neuchâteloise: approches d'une tradition protestante: actes du colloque de Neuchâtel (22–24 avril 2004)* (Recueil de travaux publiés par la Faculté des lettres et sciences humaines fasc. 54), Neuchâtel 2009; Jean-Claude Basset, François Berger... et al. (éd.), *Panorama des religions: traditions, convictions et pratiques en Suisse romande*, Lausanne/Genève 2011.

<sup>14</sup> Pierre-Olivier Léchet, *De l'intolérance au compromis. La gestion d'une coexistence confessionnelle (Le Landeron, XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Sierre 2003.

<sup>15</sup> L'église d'Assens, Lausanne, Département des travaux publics, Service des bâtiments, 1991, Publication du Service des bâtiments 40; [A.G.], «Autre église... autres décors... autres saints!», *L'Echo du Gros-de-Vaud*, 1966, n° 26–28.



(98% de la population en 1850 et 92% en 1880) alors que le ressort de l'ancienne principauté de Montbéliard est majoritairement luthérien, avec des minorités anabaptistes et catholiques. De l'autre côté de la frontière, on trouve aussi une multitude d'Eglises ou de communautés particulières comme les mennonites (Jura bernois, Neuchâtel et Jura), les darbystes, les méthodistes, etc.

D'autre part, cette géographie religieuse structurante, largement héritée de la Réforme, se modifie à partir du XIX<sup>e</sup> siècle à la faveur des migrations économiques et des bouleversements politiques mais aussi d'une mutation progressive des croyances religieuses: la liberté de culte est progressivement acquise, selon les lieux et selon les groupes, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La diversité religieuse est un phénomène croissant avec l'apparition ou le développement de nombreux groupes religieux. Les israélites, s'ils sont attestés dès le XIII<sup>e</sup> siècle à Besançon et dès le XV<sup>e</sup> siècle à Genève, apparaissent à Belfort en 1790 et à Montbéliard en 1815, où ils forment un groupe restreint mais dynamique. Même chose à La Chaux-de-Fonds,<sup>16</sup> où des Juifs venus d'Alsace sont attestés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et fondent une communauté en 1833. L'industrialisation, et le besoin de main d'oeuvre, comme l'urbanisation, provoquent d'importants mouvements de population qui ont des effets religieux: les anabaptistes sont réputés pour leurs qualités agricoles;<sup>17</sup> les Juifs contribuent au développement de l'horlogerie à Besançon et à La Chaux-de-Fonds. A Besançon, la présence des réformés, surtout des Suisses, est liée surtout à l'industrie horlogère: pendant la Révolution, ils constituent déjà 8% de la population bisontine. A Fribourg, les réformés disposent d'un lieu de culte et d'une école à partir de 1836–37 et obtiennent l'égalité juridique en 1851. Dans le pays de Montbéliard historique (Montbéliard, Audincourt et Blamont dans le Doubs et Héricourt en Haute-Saône), on dénombre, en 1850, 38 053 luthériens pour 11 344 catholiques. En 1900, les catholiques sont 32 000 sur une population totale du «pays» de 72 000. De la même manière, l'immigration grossit les rangs catholiques dans des villes comme Genève, Lausanne, La Chaux-de-Fonds... L'annexion de l'Alsace en 1871 alimente une diaspora juive en direction de Belfort, de La Chaux-de-Fonds, de Bienne, de Genève et de nombreuses autres villes de Suisse romande.

A l'offensive catholique en terre protestante – sensible avec la construction de nouveaux lieux de culte – répond le prosélytisme protestant en terre catholique. Si la population de confession luthérienne se confine longtemps dans les limites

<sup>16</sup> Jean-Marc Barrelet/Jacques Ramseyer, *La Chaux-de-Fonds ou Le défi d'une cité horlogère, 1848–1914*, La Chaux-de-Fonds 1990; Sarah Blum, *La communauté israélite de La Chaux-de-Fonds de 1933 à 1945*, Neuchâtel 2012; Annette Brunschwig, *Bienne, refuge et patrie: histoire des Juifs dans une ville suisse du Moyen Âge à 1945* (Contributions à l'histoire et à la culture des Juifs en Suisse 16), Neuchâtel 2012.

<sup>17</sup> Mathieu Kalyntschuk, *Les anabaptistes-mennonites dans les exploitations agricoles de Montbéliard (XVIII<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècle)*, in: *Bulletin et Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard*, 2013, 163–186; Csaba Scholle, *L'intégration des anabaptistes-mennonites dans la population du Territoire de Belfort du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1930*, mémoire de maîtrise, Mulhouse, 1998–2000, 2 vol.

géographiques de l'ancienne principauté de Montbéliard, l'inspection ecclésiastique étend son ressort sur tout l'arrondissement de Montbéliard, les deux arrondissements de Lure et de Vesoul, le Territoire de Belfort et une partie de l'arrondissement de Baume-les-Dames. De nouveaux lieux de culte ont été installés au-delà des limites historiques du Pays: à Vesoul en 1853, à Belfort en 1855, à Pont-de-Roide en 1861. D'autre part, des tentatives de conversion sont menées avec le colportage de Bibles, ou avec une société évangélique destinée aux «disséminés» créée en 1874 et devenue Mission intérieure luthérienne du Pays de Montbéliard en 1894. Le reste du territoire franc-comtois dépend de l'Eglise réformée de France à Besançon. De nouveaux lieux de culte ouvrent à Lons-le-Saunier en 1838, à Pontarlier en 1844... En 1882, l'Eglise réformée de France exerce son action surtout à Besançon et à Gray avec quatre pasteurs et évangéliste-instituteur, puis s'implante en nommant un pasteur auxiliaire et un instituteur (ou institutrice) à Morteau, à Lons-le-Saunier, à Arbois, à Morez.

Le recensement de 1872, qui est le dernier en France à préciser la confession, atteste les fortes minorités protestantes dans le département du Doubs (11,35% du total de la population) et dans le Haut-Rhin resté français (5,24%), au contraire de l'Ain (0,4%) et du Jura (0,18%), de la même manière que les israélites (1,48% dans le Haut-Rhin, 0,35% dans le Doubs). En 1880, les bastions réformés de Neuchâtel et de Vaud comptent des minorités catholiques modestes mais en développement (respectivement 11% et 8% de la population) alors que le canton de Genève est devenu majoritairement catholique (51%).

### *Des tensions interconfessionnelles permanentes*

Le XIXe siècle est aussi celui d'une certaine résurgence des tensions interconfessionnelles,<sup>18</sup> souvent liées à des facteurs politiques. L'annexion en 1815 du nord du Jura (catholique) au canton de Berne (protestant) nourrit ainsi un irrédentisme qui ne trouvera sa solution qu'avec la création du canton du Jura en 1979.<sup>19</sup> En Suisse, la création d'un Etat unitaire en 1848 après la guerre du Sonderbund<sup>20</sup> passe par la mise à l'écart des catholiques, ou plutôt d'une réduction de l'Eglise catholique, renouvelée et aggravée à l'époque du Kulturkampf. La politique anticléricale des radicaux a pour conséquence la constitution d'une contre-société catholique,<sup>21</sup> puis, après l'abandon des mesures les plus discriminatoires, une certaine normalisation. En France, c'est l'établissement d'une République laïque

<sup>18</sup> Bertrand Forclaz, La diversité religieuse en Suisse depuis la Réforme, in: Martin Baumann/Jörg Stolz (dir.), La nouvelle Suisse religieuse. Risques et chances de sa diversité, Genève 2009, 95–105.

<sup>19</sup> Claude Hauser, L'aventure du Jura. Cultures politiques et identité régionale au XX<sup>e</sup> siècle, Lausanne 2004.

<sup>20</sup> Francis Python, Mgr Marilley et son clergé au temps du Sonderbund, 1846–1856. Intervention politique et défense religieuse, Fribourg 1987.

<sup>21</sup> Urs Altermatt, Le catholicisme au défi de la modernité. L'histoire sociale des catholiques suisses aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, Lausanne 1994.

qui passe par de nombreuses mesures de laïcisation qui s'étalent entre 1882 et 1905 et qui culminent avec la loi de séparation de Eglises et de l'Etat en décembre 1905.

D'un point de vue religieux, la Franche-Comté autrefois «espagnole» apparaît comme un des maillons de cette «dorsale catholique» décrite par René Taveaux qui enserre, des Pays-Bas méridionaux à la Lombardie, les foyers des réformes luthérienne et calviniste.<sup>22</sup> Comme l'écrit l'archevêque de Besançon, Ferdinand de Rye, qui avait pris la tête de la résistance à l'invasion française en 1636, le «diocèse encerclé par l'hérésie» se trouve à mi-distance de Paris et des terres réformées, Montbéliard, Neuchâtel, Genève, Lausanne, Berne passées au protestantisme dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Identité régionale et catholicisme romain, c'est-à-dire non-gallican, vont de pair: c'est aussi dans cette acception qu'il faut comprendre le terme de «frontière de catholicité»<sup>23</sup>. Malgré l'annexion au royaume de France en 1678, l'irrégentisme comtois peut compter sur la politique royale qui favorise le catholicisme: Louis XIV a installé un curé à Montbéliard dès 1699, et dans les Quatre Terres (Blamont, Clémont, Héricourt et Châtelot) sous contrôle français depuis 1700 et officiellement annexées en 1748, le culte protestant est persécuté. Le Parlement de Besançon refuse d'enregistrer l'édit qui expulse les Jésuites ainsi que l'édit de tolérance de 1787. Cette situation de frontière de catholicité induit une unité intérieure forte, sans jamais avoir pu être totale et parfaite, puisque les zones tièdes voire détachées: Saint-Claude, Luxeuil, Mouthe – anciennes terres monastiques – n'ont pas manqué.

L'extension du diocèse à des territoires qui lui étaient autrefois étrangers amène les autorités ecclésiastiques à se confronter aux citoyens «acatholiques», comme est intitulée une de ses lettres de Mgr Le Coz en 1808. Avec l'intégration de terres autrefois étrangères, les catholiques font l'apprentissage de la minorité. Dans l'immédiat, de nouvelles paroisses sont érigées pour desservir des populations catholiques peu nombreuses dans les terres correspondant à l'ancienne principauté de Montbéliard, ou les lieux de culte sont partagés (simultaneum), solution largement considérée comme insatisfaisante ou transitoire.

C'est l'époque où les prêtres catholiques consignent comme autant de victoires les actes d'abjuration dans les registres de catholicité – il manque ici des études sérielles pour quantifier ces mouvements. Les relations sont dominées par une hostilité latente qu'expriment chez les prêtres catholiques les ouvrages d'apologétique, le refus des mariages mixtes, la réticence devant la construction de lieux d'autres cultes, les plaintes contre le colportage de brochures et d'almanachs protestants. Les curés du Haut-Doubs se plaignent de l'attraction économique et du dépravement moral – les deux phénomènes étant explicitement cor-

<sup>22</sup> Gilles Deregnacourt/Yves Krumenacker/Philippe Martin (dir.), *Actes académiques. Dorsale catholique? Jansénisme? Dévotion: XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles. Mythe, réalité, actualité historiographique*, Paris 2014.

<sup>23</sup> Bertrand Forclaz, *La Suisse frontière de catholicité? Contre-Réforme et Réforme catholique dans le Corps helvétique*, in: SZRKG, 106 (2012), 567–584

rélés – qu'exerce l'industrie horlogère florissante dans le canton de Neuchâtel.<sup>24</sup> Leurs ouailles en effet profitent de la frontière pour s'éloigner de la tutelle cléricale, pour fréquenter les cabinets de lecture de La Chaux-de-Fonds, se divertir à la Brévine et dans la vallée du Doubs. Les curés dénoncent aussi le passage des «mauvais livres»: le curé du Russey déplore les efforts de la société biblique et d'une «secte» protestante genevoise, les piétistes réformateurs, qui répandent «des brochures pleines de diatribes contre le catholicisme et empreints de toutes les erreurs du protestantisme»; à Derrière le Mont, commune de Montlebon, le curé signale l'apparition de brochures gratuites éditées par le comité pour la distribution de livres religieux dans le canton de Vaud (1840). Le schisme suite au concile de 1870 crée un adversaire supplémentaire de l'autre côté de la frontière, l'Eglise catholique-chrétienne.<sup>25</sup> Ainsi, en 1874, l'ex-carême défroqué et curé de Genève, Hyacinthe Loyson,<sup>26</sup> donne une conférence au temple de La Chaux-de-Fonds devant 2 500 auditeurs «tant protestants que vieux-catholiques». Selon le curé du Barboux qui se rend sur les lieux quelques jours plus tard, Loyson aurait contesté la nécessité de la confession et celle du célibat des prêtres – en les accusant même de forniquer.

La question des mariages mixtes constitue une autre source de difficultés. L'archevêque de Besançon nommé par Bonaparte, Mgr Le Coz, même s'il entretenait des relations courtoises avec les autorités luthériennes et réformées s'était prononcé contre. Consulté par Mgr Mathieu, le curé de Verrières-de-Joux ne cache pas son aversion: «Je ne suis pas du sentiment de ceux qui prétendent que par là on ramènerait au catholicisme ceux qui en sont séparés. Car les catholiques qui se marient ainsi valent moins ordinairement que les protestants» (1855). Pour lui, seule la crainte d'être privé des sacrements a limité le nombre de ces mariages.

Toutefois les polémiques interconfessionnelles relèvent avant tout d'un usage interne. Les prêtres catholiques français s'en prennent d'abord aux protestants français, soupçonnés de défaut de loyauté nationale.<sup>27</sup> En ce qui concerne les ressortissants étrangers, les opinions se font plus respectueuses: si l'abbé Narbey, dans *Les hautes montagnes du Doubs* (1868), vante la «résistance des montagnes à l'invasion du protestantisme» et s'il considère que la Réforme a creusé «un abîme

<sup>24</sup> Exemples tirés de Vincent Petit, *Le curé et l'ivrogne. Une histoire religieuse et sociale du haut Doubs au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris 2003.

<sup>25</sup> André Gendre/Francis Kaufmann/Blaise Nussbaum/Christoph Schuler, *Les 125 ans de l'Eglise catholique-chrétienne dans le canton de Neuchâtel: entre Rome et Genève*, La Chaux-de-Fonds/Genève 2001.

<sup>26</sup> Christian Sorrel, Hyacinthe Loyson, curé de Genève. Un itinéraire entre les confessions, in: *Identités religieuses. Dialogues et confrontations, construction et déconstruction*, Actes de la XVII<sup>e</sup> Université d'été du Carrefour d'histoire religieuse (Belley, 10–13 juillet 2008), Université du Littoral – Côte d'Opale, *Les Cahiers du Littoral*, 2 (2010), n° 9, 78–87. Voir la thèse de Sarah Scholl, *En quête d'une modernité chrétienne. La création de l'Eglise catholique-chrétienne de Genève (1870–1907) dans son contexte politique et culturel*, Faculté de théologie protestante de l'Université de Genève et EHESS, 2012.

<sup>27</sup> Michèle Sacquin, *Entre Bossuet et Maurras. L'antiprottestantisme en France de 1814 à 1870*, Paris 1998.

entre les habitants des deux rives du Doubs», il n'en demeure pas moins mesuré à l'égard du calvinisme. La pluralité confessionnelle est aussi prisonnière des clivages politiques, comme lorsque les anticléricaux mettent en avant la supériorité du protestantisme: dans son *Voyage humoristique à travers le pays de Maïche* paru en 1873, le radical Jules Gros note à propos de la propreté des villages suisses qu'en voyant un «tel contraste entre les populations protestantes et catholiques [...] on pourrait aisément soutenir que la crasse est inséparable de l'orthodoxie»!

*De la France à la Suisse, de la Suisse à la France. La notion de refuge*

Cette notion de refuge<sup>28</sup> appelle une installation provisoire, marquée par des allers et retours, et la constitution de réseaux et de fraternités socio-politiques régulièrement réactivés en fonction des événements politiques. Elle possède aussi une connotation mythique, marquée qu'elle est par son origine contre-révolutionnaire et par sa dimension imaginaire – voir *Les pèlerinages de Suisse* de Louis Veuilot paru en 1839, et de nombreuses fois réédité.

Ainsi l'Eglise issue de la Constitution civile du clergé est rendue difficile par la permanence d'une Eglise dissidente, organisée derrière la frontière. À partir de mai 1791, sans doute sous la pression de l'Assemblée nationale, les autorités départementales du Doubs et de la Haute-Saône durcissent leur attitude à l'égard des prêtres réfractaires, qui sont contraints de quitter leur paroisse. La loi du 29 novembre 1791 rend suspect tout ecclésiastique qui n'a pas prononcé le serment. Le 26 août 1792, un décret oblige tous les ecclésiastiques insermentés à sortir du territoire sous quinzaine, sauf les infirmes et les sexagénaires qui sont soumis à réclusion. Ce texte a pour conséquence le départ en exil, vers la Suisse voisine: le canton de Fribourg accueille 3 700 émigrés – dont les deux tiers sont des ecclésiastiques, celui de Berne 2 000 à 3 000. M<sup>gr</sup> de Dürfort s'est réfugié en Suisse dès avril 1791. Lorsqu'il meurt le 19 mars 1792 à Soleure, c'est à l'évêque de Lausanne, M<sup>gr</sup> de Lenzbourg, le plus ancien suffragant du prélat défunt, que revient l'administration de l'archidiocèse – selon la règle fixée par une instruction pontificale en date du 26 septembre 1791. L'administrateur du diocèse de

<sup>28</sup> Nous parlons ici du refuge en contexte catholique. Dans l'historiographie du protestantisme, la notion de Refuge est fondamentale, elle aussi, et permet d'éclairer les relations franco-suissees aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Le Refuge huguenot en Suisse mène de la Vallée du Rhône à celle du Rhin et passe généralement par Genève avant de rejoindre d'autres villes réformées en Suisse, en Allemagne, aux Pays-Bas ou ailleurs. En Allemagne, la plaque tournante du Refuge huguenot est Francfort où les migrants reçoivent également une aide financière avant de poursuivre leur périple. Ces flux migratoires connurent deux temps forts: l'un consécutif à la Réforme et à la Saint-Barthélemy en 1572 (premier Refuge) et l'autre déclenché par la Révocation de l'édit de Nantes en 1685 et les mesures qui l'ont précédée (second ou «grand Refuge»). Le second Refuge fut très important quantitativement; la Révocation de l'édit de Nantes (18 octobre 1685) conduisit environ 150 000 huguenots à fuir la France, dont 60 000 passèrent par la Suisse. Les liens entre protestants influents de divers pays furent à la base d'un vaste réseau de banques protestantes (nommé l'Internationale huguenote par Herbert Lüthy).

Besançon s'entoure de douze vicaires généraux dès le 10 avril 1792. L'un d'eux, l'abbé Petitbenoît de Chaffoy, fonde à Cressier, paroisse catholique du canton de Neuchâtel, une Société des prêtres émigrés. Tous les directeurs du grand séminaire de Besançon ont refusé de prêter serment et se sont réfugiés en Suisse, où ils encadrent les prêtres du diocèse en exil, en organisant des retraites. Dès 1790, des élèves viennent achever ou continuer leurs études théologiques à Fribourg: jusqu'à 1815, 322 Français y ont reçu les ordres, dont 97 du diocèse de Besançon et 10 de celui de Saint-Claude. Quatre directeurs bisontins et un supérieur fribourgeois forment le séminaire du diocèse de Lausanne qui ouvre officiellement ses portes le 4 novembre 1795.<sup>29</sup> En septembre 1795, à la mort de M<sup>gr</sup> de Lenzbourg, c'est l'évêque de Bâle en résidence à Constance qui administre le diocèse. L'évêque de Saint-Claude, réfugié à Fribourg puis à Lugano, a désigné en juillet 1795 un conseil de cinq prêtres pour le représenter dans son ancien diocèse et diriger les soixante autres qui le sillonnent. Un système de missions est mis sur place pour entretenir la fidélité des populations et nombre de prêtres insermentés continuent d'exercer ainsi leur sacerdoce dans leur paroisse. D'autres s'y fixent jusqu'en 1801 – comme l'abbé Claude-Alexis Girard dans le bailliage de Gruyères où il vit sous la protection de la famille de Castella, voire jusqu'en 1815. Les conditions pratiques de l'exil et de l'apostolat nécessitent encore des travaux, en utilisant les correspondances dont certaines seulement ont été éditées.<sup>30</sup> D'autres prêtres émigrés confondent zèle pastoral et activités politiques contre-révolutionnaires, comme les abbés Petitbenoît de Chaffoy et Breluque qui se montrent particulièrement actifs depuis le canton de Fribourg. Des réseaux clandestins se mettent en place, que ce soit la Société du Cœur de Jésus du P. de Clorivière, dont les statuts ont été approuvés par M<sup>gr</sup> de Durfort, la Société du Sacré-Cœur dirigée à partir de 1797 par un comtois, le P. Varin et recrutent parmi les prêtres du diocèse réfugiés en Suisse. La Société des Solitaires, fondée par l'abbé A.-S. Receveur en 1789 et approuvée par Pie VI en 1792, continue à faire des adeptes dans la région, même si elle a dû s'exiler en Suisse, en Allemagne et en Autriche. La désorganisation des structures ecclésiastiques, l'émigration et la clandestinité nécessitent de redéfinir les méthodes d'apostolat, qui prend des formes nouvelles grâce aux laïcs (messes blanches) et aux femmes. Jeanne-Antide Thouret en est une illustration exemplaire: après la dispersion des Filles de la Charité de Paris, elle revient dans sa paroisse de Sancey où elle pallie l'absence de prêtre durant la Terreur, puis en 1795–97 suit le P. Receveur avant de revenir au Landeron où elle rencontre les vicaires généraux en exil. Reprenant les itinéraires pèlerins, vers Rome et vers Einsiedeln, ces réseaux religieux se

<sup>29</sup> Tobie de Raemy, L'émigration française dans le canton de Fribourg 1789–1798, in: Archives de la société d'histoire du canton de Fribourg, tome XIV, Fribourg 1935, 375–380; Georges Andrey, Les émigrés français dans le canton de Fribourg (1789–1815). Effectifs. Activités. Portraits, Neuchâtel 1972, 309

<sup>30</sup> L'Odyssée d'un prêtre réfractaire. La correspondance de l'abbé Monnot, transcription par Hélène et Henri Monnot, Besançon 2011.

reconstituent depuis les centres de la piété ultramontaine et s'organisent sur le modèle ignatien, dont ils partagent la spiritualité et le dévouement à l'égard de l'autorité pontificale.

La Suisse catholique demeure l'arche qui permet d'échapper aux accès révolutionnaires qui agitent régulièrement la France. L'archevêque de Besançon, Mgr de Rohan, fraîchement créé cardinal, doit se replier à Fribourg entre juillet et décembre 1830. Le collège jésuite de Dole, qui avait été ouvert en 1823 sous le camouflage d'un petit séminaire, est fermé suite aux ordonnances du 16 juin 1828. Le pensionnat ouvert à Fribourg par les jésuites en 1827 prend le relais et accueille jusqu'à sa fermeture en 1847 1344 élèves français, souvent de familles légitimistes, ce qui constitue plus des 2/3, dont au moins une centaine de Francs-Comtois.<sup>31</sup> Après cette date, ce sont les Suisses, et en particulier les Jurassiens (Ernest Daucourt), qui fréquentent les établissements catholiques fondés après le vote de la loi Falloux (1850), à Colmar ou à Besançon, ainsi que le collège que les jésuites ouvrent à nouveau à Dole en 1850 ou leur noviciat à Lons-le-Saunier en 1854. C'est ainsi que des dominicains français de la Province de Lyon s'établissent à Sierre et à Rue, dans le canton de Fribourg au début des années 1880, et qu'ils participent à la fondation de l'Université de Fribourg en 1889.

Le refuge est aussi celui plus prosaïquement une logistique. L'abbaye de la Valsainte où s'est installé dom Augustin de Lestrangle en 1791 attire sous la Révolution un certain nombre de Comtois, dont le futur abbé Pierre-Joseph Rousselot, né au Barboux, qui y passe une partie de son enfance et de sa jeunesse entre 1792 et 1811. C'est là que se replient les moines de l'abbaye de Bellevaux avant de revenir dans le diocèse de Besançon en 1834. Les lois anticongréganistes<sup>32</sup> adoptées en France en 1901–1904 permettent de rejouer le refuge par temps de persécution: en 1903–1904, on estime à 600 et 700 le nombre des congréganistes à Fribourg, et en 1913, à 200 le nombre des élèves ou pensionnaires présents.<sup>33</sup>

La vision idéalisée d'un refuge suisse oblitère le fait que la France dans certaines circonstances a offert un refuge aux catholiques suisses, en butte avec leur gouvernement. Les événements suisses comme la guerre du Sonderbund ou le Kulturkampf mobilisent de chaque côté du Jura un clergé combatif. Les contacts n'ont pas cessé après 1815. En l'absence d'archevêque résidant à Besançon entre 1815 et 1818, c'est l'évêque de Lausanne qui ordonne un certain nombre de prêtres francs-comtois. La solidarité confessionnelle joue à plein. L'archevêque de Besançon, M<sup>gr</sup> Mathieu, montre beaucoup d'attention aux efforts des catholiques suisses à se doter de nouveaux lieux de culte, à La Chaux-de-Fonds (1836) et à Bâle (1838). Il invite les citoyens suisses à s'enrôler dans la défense armée

<sup>31</sup> Bruno Dumons, *Exils jésuites, réseaux romains et mémoires «blanches»*. La naissance d'une fraternité politique au collège Saint-Michel de Fribourg (1827–1847), in: SZRKG, 106 (2012), 51–64.

<sup>32</sup> Christian Sorrel, *La République contre les congrégations. Histoire d'une passion française (1899–1904)*, Paris 2003.

<sup>33</sup> Nicole Jenny, *L'immigration des ordres et congrégations françaises dans le canton de Fribourg au début du XXe siècle. Etablissement et impact*, Fribourg, mémoire de licence, 1994.

du souverain pontife.<sup>34</sup> Plus de 150 Suisses des diocèses de Bâle et de Lausanne-Genève-Fribourg auraient fréquenté le petit séminaire de Consolation entre 1833 et 1933.<sup>35</sup> Un certain nombre de Suisses, en particulier de l'actuel canton du Jura, fréquentent les établissements diocésains de Besançon – comme les frères Lachat Jean-François et Eugène, futur évêque de Bâle. D'autres, sans qu'on sache toujours avec exactitude leur nationalité, vont et viennent: ainsi Claude-François Girardot, né en 1797 à Montenois, fils d'un cultivateur devenu douanier et installé près de Bienne, est placé dans un pensionnat du canton de Soleure tenu par un ancien religieux de Bellelay; son père étant revenu en France, il fréquente l'école ecclésiastique du curé du village; grâce à la bienveillance d'une protectrice, Madame Von Burg, il retourne étudier dans une communauté religieuse près de Soleure et devient précepteur dans des familles patriciennes de la ville – il côtoie ainsi le futur Napoléon III, exilé en Suisse. Certains citoyens suisses sont incardinés dans le diocèse de Besançon (on dénombre seulement 11 prêtres actifs dans le diocèse de Besançon nés au XIX<sup>e</sup> siècle en Suisse, contre 45 pour le XVIII<sup>e</sup> siècle), comme l'abbé Léopold Ruckstuhl, né aux Bois – ce qui l'expose aux remarques xénophobes du chanoine Thiébaud. L'abbé François Maier, originaire des Bayards, est admis au grand séminaire de Besançon en 1868 et ordonné prêtre en 1872; en 1882, il est obligé de quitter la France à cause de sa nationalité suisse et s'en va occuper différents postes dans le diocèse de Lausanne. Les religieuses qu'elles appartiennent aux hospitalières ou aux soeurs de la charité, congrégations qui ont leur maison-mère à Besançon, fondent des établissements en Suisse: les hospitalières essaient, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à Sion, Porrentruy, puis Lucerne; les soeurs de la charité de Besançon, qui ont créé un hospice au Landeron dès 1810, entretiennent au XIX<sup>e</sup> siècle 13 établissements dans le Jura et le canton de Neuchâtel et 7 autres dans les cantons de Fribourg, Genève et Valais qui relèvent de la maison provinciale de la Roche-sur-Foron. Au sein d'une même congrégation, les va-et vient transfrontaliers sont fréquents, et les terres helvétiques fournissent de nombreuses vocations.<sup>36</sup>

Le franchissement de la frontière pour raison religieuse relève aussi parfois de la quotidienneté: l'église du Chauffaud sert aux catholiques domiciliés au Locle, et les habitants de Goumois-Suisse sont autorisés à pratiquer le culte à Goumois-France où se trouve l'église. Les quelques familles catholiques de Vallorbe fréquentent l'église de Jougne et s'y font enterrer; on considérerait toutefois que les enfants décédés avant l'âge de la première communion pouvaient être enterrés dans le cimetière protestant de Vallorbe dans la mesure où ils n'avaient pas

<sup>34</sup> Vincent Petit, *Contre les zouaves pontificaux? Le difficile recrutement de la légion d'Antibes (1866–1870)*, in: Bruno Dumons/Jean-Philippe Warren (dir.), *Les zouaves pontificaux en France, en Belgique et au Québec. Mise en récit d'une expérience historique transnationale (XIX–XX<sup>e</sup> siècles)*, Berne 2015, 49.

<sup>35</sup> Jean Duquet, *Consolation. «Conso» pour les anciens. Un petit séminaire du diocèse de Besançon*, Besançon 2012.

<sup>36</sup> Marie-Anne Heimo, *Soeurs de la Charité sous la protection de Saint-Vincent de Paul (Sainte-Jeanne-Antide Thouret)*, in: *Helvetia Sacra*, VIII/2, 1998, 453–495.



encore reçu l'Eucharistie!<sup>37</sup> Toute l'histoire de la sociabilité propre aux lieux de culte transfrontaliers, chapelles, oratoires, ermitages, croix de chemin ou croix de mission..., reste encore à écrire.

C'est évidemment au moment du Kulturkampf que les catholiques suisses peuvent compter sur l'appui de la hiérarchie française. En 1875, les bénédictins chassés de Mariastein se réfugient à Delle, les ursulines de Porrentruy se replient à Maîche. Nombre de prêtres et de fidèles suisses se réfugient provisoirement en France grâce aux efforts que déploie l'archevêque de Besançon, Mgr Mathieu, aidé de l'abbé Célestin Faivre, natif d'Indevillers.<sup>38</sup> C'est ainsi que Jean-François Lachat meurt à Delle en 1875.

La frontière nourrit aussi des flux de réfugiés politiques. En 1857, après leur tentative pour restaurer la monarchie, des réfugiés politiques neuchâtelois trouvent asile dans le Haut-Doubs. Le gouvernement français les a autorisés à exercer leur culte dans quatre lieux: Morteau, les Gras, Villers-le-Lac et Grand Combe des Bois. Seulement, les modalités pratiques d'un tel arrangement suscitent des difficultés: c'est ainsi qu'à Grand Combe des Bois, un aubergiste, sur les conseils du curé, refuse de prêter une de ses chambres à la communauté de réfugiés – qui ici n'a jamais excédé 35 personnes. Il faut rappeler le rôle de la Suisse, du Jura bernois et neuchâtelois en particulier,<sup>39</sup> dans l'accueil de réfugiés politiques, tel Bakounine, et la fondation de la Première Internationale en 1864. Le révolutionnaire italien Giuseppe Mazzini est ainsi reçu bourgeois d'honneur d'Epiquez dans le Jura en 1869. Le peintre Courbet est mort à la Tour de Peilz en 1877. La Chaux-de-Fonds est connue pour sa tradition révolutionnaire, libérale et radicale, qui en fait un repoussoir pour le clergé catholique intransigeant.

### *Échanges religieux, transferts dévotionnels*

Les deux versants du Jura sont animés par des relations commerciales anciennes que la consolidation des frontières politiques n'interrompt pas. Seulement à un système économique transjuran cohérent<sup>40</sup> se substitue deux marchés nationaux, reliés par des flux légaux ou clandestins,<sup>41</sup> et autant d'échanges culturels. D'une manière générale, les voies de circulation ne se développent que tardivement. Si Pontarlier est bien relié à Besançon par la route et à la Suisse par le chemin de

<sup>37</sup> 1887–1962: 75<sup>e</sup> anniversaire du rétablissement du culte catholique [à Vallorbe], Vallorbe, Paroisse catholique romaine, 1962, Bulletin paroissial de Vallorbe 1962, n° 7 (numéro spécial).

<sup>38</sup> Guy Sichler, Célestin Faivre un enfant d'Indevillers (1811–1893). Aumônier de prison et passeur d'âmes à Bellevaux, Indevillers, 2014; Archives cantonales jurassiennes, 1J115, 12J3 GF, 80J16.

<sup>39</sup> Mario Vuilleumier, Horlogers de l'anarchisme: émergence d'un mouvement: la Fédération jurassienne, Lausanne 1988.

<sup>40</sup> Anne Radeff, Du café dans le chaudron. Economie globale d'Ancien Régime (Suisse occidentale, Franche-Comté et Savoie), Lausanne 1996, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 4e série, tome IV.

<sup>41</sup> André Ferrer, Tabac, sel, indiennes. Douane et contrebande en Franche-Comté au XVIII<sup>e</sup> siècle, Besançon 2002.

fer (1860), le reste de la montagne subit un enclavement durable. Les liens entre Morteau et Neuchâtel sont fortifiés par la construction de la voie ferrée franco-suisse en 1880–1883. De même, les facteurs économiques alimentent une immigration constante – on pense entre autres aux horlogers et aux fromagers – qui se fait de Suisse vers la France à Besançon, à Pontarlier (où l'on parle de «colonisation helvétique» avant 1914!), à Morteau. Ces colonies suisses, qu'on ne saurait assimiler, comme on le faisait souvent à l'époque, à des colonies protestantes, peuvent toutefois servir de support à l'introduction du culte réformé: voir le cas du pasteur Ebray de Genève,<sup>42</sup> nommé à Besançon en 1798.

L'arc jurassien constitue-t-il pour autant un espace partagé? Les échanges religieux se développent au cours du XVIIIe siècle, et mettent en relation le clergé acquis aux idéaux des Lumières – voir les travaux de Robert Darnton sur la société typographique de Neuchâtel. Dans quelle mesure et dans quelle proportion le jansénisme français s'est-il diffusé dans la Suisse romande? Y a-t-il un réseau transjurassien des prêtres avides de réformes ou des bénédictins savants comme le chanoine Fontaine, érudit, pédagogue, minéralogiste, principal auteur du bréviaire lausannais de 1787.<sup>43</sup> Au début de la Restauration, les catholiques francs-comtois utilisent des ouvrages romands, comme le catéchisme de Lausanne.

Les liens entre les catholiques libéraux des deux côtés de la frontière n'ont pas été encore totalement mis au jour,<sup>44</sup> de même que le rôle éminent joué par Montalembert,<sup>45</sup> député du Doubs entre 1848 et 1857. Après cette date, c'est plutôt l'intransigeantisme qui domine le catholicisme de part et d'autre,<sup>46</sup> grâce à des réseaux qui remontent parfois jusqu'à la Curie. Les questions touchant la souveraineté temporelle du pape et l'unité de la liturgie<sup>47</sup> rapprochent les catholiques français et suisses. Les échanges intellectuels, qu'ils soient de nature académique ou polémique, n'ont pas manqué: l'abbé Verdot écrit, sous un pseudonyme, dans *L'Union suisse* de l'abbé Lachat, pour soutenir la liberté politique et religieuse des cantons catholiques; l'érudit abbé Jean-François Nicolas Richard écrit pour *l'Impartial* ou les *Recueils de Porrentruy*; Jean-François Lachat installé en France collabore à *l'Union franc-comtoise*, puis au *Spectateur de Dijon*. Les publications d'origine protestante sont-elles sinon des vecteurs d'influence con-

<sup>42</sup> Archives départementales du Doubs, 63 J Eglise réformée de Besançon

<sup>43</sup> Jean-Pierre Uldry, *Le chanoine Fontaine et son temps, mémoire de licence*. Lettres, Université de Fribourg, 1965.

<sup>44</sup> Sylvain Milbach, *Les catholiques libéraux en Révolution avant l'heure. Fin 1847: Suisse, Italie, France*, in: *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 28 (2004/1), 59–78.

<sup>45</sup> Francis Python, *Charles de Montalembert et les catholiques suisses 1845–52, Procès-Verbaux et Mémoires de l'Académie de Besançon*, vol 200, 2009–2010, 427–441 et *Empreintes. Entre religion et politique*, Fribourg 2012, 33–52.

<sup>46</sup> Jean-François Roth, avec la collaboration de Claude Hauser, *Le catholicisme politique jurassien entre libéralisme et ultramontanisme (1873–1896)*, Fribourg 1992.

<sup>47</sup> Vincent Petit, *De la modernité en religion: l'invention de la norme liturgique à travers le cas du monde francophone (France, Suisse, Belgique, Canada)*, in: *SZRKG*, 105 (2011), 487–50

fessionnelle,<sup>48</sup> du moins des facteurs de décloisonnement et d'intégration? Nous ne savons presque rien de ces réseaux religieux transfrontaliers qui innervent les sociétés savantes, certains milieux socio-professionnels, plus tard les sociétés musicales, les partis politiques.

Un exemple de ces relations transfrontalières – à tel point qu'on a pu parler d'«Internationale noire»<sup>49</sup> – peut être avancé pour le catholicisme social,<sup>50</sup> lui-même issu du catholicisme intransigeant. Louis Milcent, installé dans le département du Jura depuis 1873, est un des fondateurs de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, qui inaugure un cercle à Porrentruy en 1880, et un pionnier du syndicalisme agricole. Il noue des relations avec Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et Genève expulsé de Suisse, qui assume fréquemment entre 1873 et 1880 les fonctions épiscopales dans le diocèse de Saint-Claude, en lieu et place de Mgr Nogret, l'évêque en place. En 1888, Milcent participe à la première réunion internationale d'études sociales, dite Union de Fribourg, à l'instigation du marquis de La Tour du Pin. Les liens se maintiennent par la suite: le baron de Montenach, député au parlement de Fribourg et président des cercles ouvriers de la Suisse française, est présent au congrès de la jeunesse catholique qui se tient à Besançon les 17, 18, 19 et 20 novembre 1898; l'abbé Paul Rémond, né à Salins, propage les idées du Sillon y compris dans le Jura bernois. L'université de Fribourg, fondée en 1889, est aussi un foyer d'influence sillonniste – le mouvement de Marc Sangnier s'implante dans le canton en 1902<sup>51</sup> – et d'une manière générale un lieu d'enseignement de la doctrine sociale de l'Église: les Semaines sociales se tiennent à Fribourg en 1910 et elles étaient prévues à Besançon en 1914. Les contacts entre hommes d'œuvres et militants catholiques des deux côtés de la frontière passent aussi par des voyages d'études, concernant l'amélioration de la race bovine, l'industrie fromagère, le commerce du bois, l'enseignement professionnel et ménager...

Un autre exemple concerne la lutte contre l'alcoolisme qui naît au sein des églises protestantes anglo-saxonnes: les premières sociétés de tempérance sont en effet fondées aux États-Unis au début du XIXe siècle, avant d'être connues en Europe (Irlande 1817, Écosse 1829, Suède 1830, Angleterre 1831, Allemagne 1834...). C'est en 1877 à Genève que le pasteur Louis-Lucien Rochat, fonde la «Société suisse de tempérance», devenue la Croix-Bleue en 1883. Et c'est par le «bas» pays luthérien et le protestant fervent qu'est Pierre Barbier qu'elle pénètre

<sup>48</sup> Dominique Varry, *Les Almanachs anabaptistes de l'Est de la France: une singularité?*, in: H.-J. Lüsebrink/Y.-G. Mix/J.-Y. Mollier/P. Sorel, *Les Lectures du peuple en Europe et dans les Amériques du XVIIe au XXe siècle*, Bruxelles 2003, 27–38.

<sup>49</sup> Emiel Lamberts, *L'Internationale noire 1870–1878. Le Saint-Siège et le catholicisme militant en Europe*, Leuven 2002.

<sup>50</sup> Bernard Prongué, *Le mouvement chrétien-social dans le Jura bernois de Rerum Novarum à Mater et Magistra 1891–1961*, Fribourg 1968; Roland Ruffieux, avec la collaboration de Bernard Prongué, *Le mouvement chrétien-social en Suisse romande 1891–1949*, Fribourg, 1969.

<sup>51</sup> Francis Python, *Les professeurs français de l'Université de Fribourg, relais des idées sillonnistes en Suisse*, in: Jean-Marie Mayeur (dir.), *Le «Sillon» de Marc Sangnier et la démocratie sociale*, Besançon 2006, 179–200.

en France (Valentigney, 1883). Côté catholique et jurassien, c'est l'abbé Citherlet, curé du Noirmont et auteur d'un *Catéchisme de l'ivrogne* (1889), qui contribue avec nombre de ses collègues et d'instituteurs au développement de la Ligue catholique suisse contre l'alcoolisme, et ce au nom d'un âge d'or mythique, ici celui des *Waldstätten*.<sup>52</sup> La conjonction du discours hygiéniste, religieux et patriotique trouve sa consécration avec l'interdiction de l'absinthe: en Suisse le 7 octobre 1910 suite au référendum du 5 juillet 1908. Et en France par un arrêté du préfet du Doubs du 17 août 1914 et par la loi du 16 mars 1915.

Ces échanges ou ces emprunts transnationaux ont-ils ouvert la voie à l'œcuménisme? Même au XIX<sup>e</sup> siècle, des élans d'entraide ont pu avoir lieu: l'abbé Narbey salue ainsi la générosité des voisins neuchâtelois à l'occasion de l'incendie de Morteau en 1865. Après la Première et la Seconde Guerre mondiale, et les relations de solidarité plus étroites qu'elles ont pu générer chez les populations, un rapprochement entre les différentes Eglises chrétiennes<sup>53</sup> s'affirme plus nettement (voir le cas de l'abbé Pierre Gressot, délégué aux questions œcuméniques pour le diocèse de Besançon, qui fréquente l'institut œcuménique de Bossey et le Groupe des Dombes).<sup>54</sup>

L'arc jurassien constitue-t-il un espace dévotionnel partagé? Les fidèles des deux côtés de la frontière prient-ils les mêmes saints? Les protestants suisses et français relèvent-ils tous d'une même communauté? Peut-on parler d'une identité religieuse commune? Les fidèles catholiques fréquentent les lieux de culte des deux côtés de la frontière. Le sanctuaire d'Einsiedeln reste fréquenté tard dans le XIX<sup>e</sup> siècle par des pèlerins francs-comtois<sup>55</sup> et savoyards. L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune est un foyer de rayonnement pour l'ensemble de la région.<sup>56</sup> Les Suisses fréquentent aussi les pèlerinages côté français, à Notre-Dame du Haut de Ronchamp mais aussi des sanctuaires plus locaux comme Remonot,

<sup>52</sup> Pierre-Yves Donzé, *La lutte contre l'alcoolisme dans le Jura catholique à la Belle Epoque (1880–1914)*, L'Hôtâ. Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien, n°24, 2000, 75–84.

<sup>53</sup> La famille de Frère Roger de Taizé (1915–2005), né à la cure réformée de Provence (VD) constitue à elle seule un bel exemple d'œcuménisme transnational. Fils du pasteur Charles Schütz (1877–1946), né à Neuchâtel, il est également le petit-fils de Louis Marsauche (1846–1912), séminariste d'origine bourguignonne devenu prêtre vieux-catholique à Bienne en 1876 puis pasteur protestant en Suisse et en France dès 1882. Née au Locle, la veuve Marsauche-Delachaux (1857–1921) décidera d'aller aussi bien à la messe qu'au culte, en signe de réconciliation, après la Première Guerre mondiale. Frère Roger Schütz avait pour sa grand-mère maternelle une très grande admiration

<sup>54</sup> *Œcuménisme en Franche-Comté. Recherches sur les origines régionales – I Actes du colloque d'Arc-et-Senans 22–23 mai 1973 – II Relations œcuméniques entre catholiques et luthériens dans le Pays de Montbéliard et le Territoire de Belfort de 1930 à 1960*, université de Besançon, 1977, 404 p. dactyl.

<sup>55</sup> 100<sup>e</sup> pèlerinage du Jura 1888–1988: 11–15 juillet, Einsiedeln, Delémont, Centre pastoral du Jura, 1988, 31 p., Jean-Michel Blanchot, *Le culte de Notre-Dame des Ermites dans le Diocèse de Besançon (XVIII<sup>e</sup>–XIX<sup>e</sup> siècles): militantisme tridentin et culte identitaire*, Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 49 (2007), 133–192, et sa thèse en cours.

<sup>56</sup> *L'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515–2015*, Association Abbaye d'Agaune 1500, Gollion 2015, 2 vol.

Mièges ou Le Bief d'Etoz/Charmauvillers. Malgré quelques études, les conditions matérielles des voyages restent trop souvent méconnues, alors qu'il y a des récits disponibles (voir celui de l'abbé C.-I. Busson à Einsiedeln en 1836<sup>57</sup> et celui de l'abbé Fleury en 1858<sup>58</sup>), comme leur réception au sein des communautés et des familles. Nous ignorons à peu près tout d'éventuels transferts dévotionnels: comment les dévotions à saint Maurice,<sup>59</sup> à saint Théodule,<sup>60</sup> aux saints Ours et Victor... s'établissent-elles de l'autre côté du Jura? Les saints «juras-siens» que sont Imier, Ursanne, Germain et Randoald fondent-ils une identité religieuse locale? Les saints Ferréol et Ferjeux, érigés en saint patrons de la Franche-Comté, et vénérés anciennement en Ajoie qui faisait alors partie du diocèse de Besançon, bénéficient-ils d'une relance dévotionnelle?<sup>61</sup> A quel rythme différencié s'installent les dévotions promues par Rome, sont-elles un facteur d'unité ou au contraire amenuisent-elles une éventuelle identité religieuse transjurane? Y a-t-il échange de reliques?<sup>62</sup> La révision des livres liturgiques au XIX<sup>e</sup>

<sup>57</sup> Archives du Grand Séminaire de Besançon, fds de la mission diocésaine, C99, 71 fol.

<sup>58</sup> Archives du Grand Séminaire de Besançon, fds provenant du séminaire de Consolation, 35 Z 21.

<sup>59</sup> Nicole Brocard/Françoise Vannotti/Anne Wagner, Actes du colloque Politique, société et construction identitaire: Autour de saint Maurice 29 septembre–2 octobre 2009 Besançon (France)-Saint-Maurice (Suisse), Fondation des Archives historiques de l'abbaye de Saint-Maurice, 2012.

<sup>60</sup> Le culte de saint Théodule en Franche-Comté (les paroisses de Labergement-Sainte-Marie et de Lods, ainsi qu'une chapelle à Mouthe sont placées sous son vocable), connaît une grande popularité dans cette partie du diocèse. Mais l'identification de ce personnage pose problème: dom Grappin explique même que le Théodule vénéré à Labergement-Sainte-Marie ne serait qu'une déformation phonétique de sainte Odile. La thèse défendue par les auteurs de la Vie des saints de Franche-Comté, qui s'appuient sur les légendes des anciens bréviaires, est que saint Théodule, évêque de Sion au début du IX<sup>e</sup> siècle, est issu de la famille comtoise des Grammont.

<sup>61</sup> Pierre-Olivier Walzer, La vie des saints du Jura: avec une prière pour chacun d'eux, Réclère 1979. Dampheux qui serait, selon la tradition, la plus ancienne paroisse d'Ajoie, possède une église Saint-Ferréol-et-saint-Ferjeux. Le nom de cette localité signifie «Dom Ferjeux».

<sup>62</sup> L'arrivée de reliques en provenance des catacombes romaines passe par l'Italie du nord et la Suisse en direction de l'arc jurassien franco-suisse. Des processions solennelles étaient organisées sur une partie du trajet; les paroissiens étaient invités à se rendre aux limites de leur paroisse pour recevoir les reliques des mains des habitants de la paroisse voisine et les transmettre ensuite à ceux de la paroisse suivante. L'obtention de reliques était l'objet d'intenses relations diplomatiques entre le Saint-Siège et les catholiques d'autres pays. Les Suisses faisaient certainement appel aux bons offices du nonce apostolique résidant à Lucerne. En réaction à la Réforme, le concile de Trente amplifia le culte des saints. Après la redécouverte en 1578 à Rome des tombes des premiers chrétiens, ceux-ci furent considérés comme des martyrs et la curie romaine diffusa leurs restes dans toute l'Europe. Du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle, la Suisse enregistra plusieurs centaines de translations de reliques des catacombes. Cet engouement pour le transfert d'ossements en provenance des catacombes romaines se retrouve des deux côtés de la frontière. La paroisse catholique de Maïche, par exemple, conserve les reliques de saint Modeste depuis 1688 alors que, sur la rive droite du Doubs, celle de Saignelégier a reçu les ossements de saint Vénuste. Ces communautés fêtaient chaque année le «saint» dont elles conservaient les ossements et son prénom était fréquemment donné aux enfants du lieu. L'étude historique la plus complète sur ces questions porte sur la Suisse alémanique: Hansjakob Achermann, Die Katakombenheiligen und ihre Translationen in der schweizerischen Quart des Bistums Konstanz, Stans 1979.

siècle amène-t-elle une reconfiguration du sanctoral? C'est ainsi que, par souci d'affirmation métropolitaine, l'archevêque de Besançon, M<sup>gr</sup> Mathieu, annexe au sanctoral bisontin des saints populaires des régions voisines, comme ceux de Soleure (avec saints Ours et Victor), suivant en cela les auteurs de *La Vie des saints de Franche-Comté* parue entre 1853 et 1856.

### Conclusion

Les questions restent nombreuses, les sources archivistiques disponibles ne manquent pas, les initiatives communes que nous appelons de nos vœux n'en sont qu'à leurs commencements. L'organisation d'une journée d'études permettrait d'abord de poser quelques jalons. Elle porterait sur la présentation de différents cas transnationaux aux époques moderne et contemporaine (un pèlerinage, une congrégation religieuse, le commerce de livres religieux, l'oecuménisme...), réunissant les chercheurs des deux côtés de la frontière.

Au terme de ce défrichage historiographique rapide, force est de constater que la Suisse et la France qui partagent, au passé comme au présent, une identité et une histoire restent l'une pour l'autre un étranger si proche, un voisin ressemblant mais différent, comme peuvent l'être deux membres d'une même fratrie. Les rapports religieux contemporains constituent un champ de recherche particulièrement fécond, puisqu'ils sont représentatifs à la fois d'une mobilité géographique et d'une circulation des informations qui vont croissantes, et de la constitution d'entités nationales, sur le plan identitaire et économique, plus unitaires.

#### *De part et d'autre du Jura: bilan et perspectives d'une histoire religieuse franco-suisse (1780–1914)*

Les relations religieuses entre la France et la Suisse restent largement méconnues. Faisant le pari que la frontière politique n'est pas une frontière culturelle, puisqu'elle traverse une même communauté linguistique, voire les mêmes groupes confessionnels de part et d'autre du Jura, cet article dont les auteurs mesurent et assument le caractère incomplet cherche à la fois à proposer des hypothèses programmatiques, avancer des pistes archivistiques et fournir quelques données informatives susceptibles d'être utiles aux historiens. Il entend donc suggérer quelques axes de recherche, sans prétendre à une quelconque exhaustivité, pour amener une meilleure connaissance de cette histoire religieuse qui n'en est qu'à ses débuts, et encourager les initiatives communes aux deux versants du massif jurassien.

Relations religieuses – massif jurassien – histoire religieuse – France et Suisse – frontière.

#### *Diessseits und jenseits des Jura: Bilanz und Perspektiven einer französisch-schweizerischen Religionsgeschichte (1780–1914)*

Die Beziehungen zwischen Frankreich und der Schweiz, was die Religion betrifft, bleiben gosssteils unbekannt. Darauf wettend, dass eine politische Grenze nicht zugleich eine kulturelle ist, deshalb, weil sie eine einheitliche Sprachgruppe durchquert, ja sogar diesselben konfessionellen Gruppen dies- und jenseits des Jura, versucht der Artikel, von dem die Autoren den unvollständigen Charakter abschätzen und festhalten, zugleich programmatische Hypothesen vorzuschlagen, archivalische Zugänge voranzutreiben und einige in-

formative Daten bereitzustellen, die dazu angetan sind, für Historiker hilfreich zu sein. So ist er bestrebt, einige Achsen der Forschung vorzuschlagen, ohne dabei irgendeine Vollständigkeit vorzugeben, um ein besseres Verständnis dieser Religionsgeschichte beizubringen, die gerade erst am Anfang steht, und somit gemeinsame Initiativen auf beiden Seiten des Jura anzuregen.

Religionsbeziehungen – Juramassiv – Religionsgeschichte – Frankreich und Schweiz – Grenze.

*Da una parte e dall'altra del Giura: bilancio e prospettive di una storia religiosa franco-svizzera (1780–1914)*

Le relazioni religiose tra la Francia e la Svizzera restano largamente sconosciute. Ammettendo che la frontiera politica non è una frontiera culturale, visto che attraversa una stessa comunità linguistica, oltre che gli stessi gruppi confessionali da una parte e dall'altra del Giura, questo articolo, di cui gli autori riconoscono il carattere incompleto, cerca contemporaneamente di proporre delle ipotesi programmatiche, di avanzare delle piste archivistiche e di fornire qualche dato informativo suscettibile d'essere utile agli storici. Intende dunque suggerire qualche linea di ricerca, senza pretendere di essere esaustivo, per portare una migliore conoscenza di questa storia religiosa che è solo ai suoi inizi, ed incoraggia le iniziative comuni ai due versanti del massiccio del Giura per approfondirla.

Relazioni religiose – massiccio del Giura – storia religiosa – Francia e Svizzera – frontiere.

*On this side and the other side of the Jura mountains. Franco-Swiss religious history (1780–1914): a review and perspectives for research*

The history of the religious relationships between France and Switzerland has remained largely unexplored by research. Here, the political frontier is not a simple cultural frontier, as a Francophone linguistic community exists on either side of the Jura, as indeed do the confessional communities. Although the present paper can provide only an incomplete review, the authors suggest directions for future research – proposing hypotheses, identifying archival sources and providing data which may be useful to other historians. This effort cannot provide an exhaustive programme, yet may help to improve knowledge of a religious history which is only at its beginnings and to encourage joint initiatives involving both sides of the Jura.

Religious relationships – Jura mountains – religious history – France and Switzerland – frontier.

Vincent Petit, Dr., centre universitaire catholique de Bourgogne, GeriH.

Jean-Luc Wermeille, lic. phil., Archives cantonales vaudoises, Chavannes-près-Renens.